



Mon fils est violent envers la compagne de son père

Par **Zaza3250**, le 17/10/2017 à 19:22

Bonjour,

Maman de 3 enfants dont 2 que j'ai eu avec mon ex conjoint.

Il y a deux ans, mon fils de 11 ans est allé raconter des bêtises à l'école. Résultats, le directeur a fait un signalement et me voilà avec les services sociaux durant 3 mois qui se sont aperçus qu'il n'y avait aucun danger. Suite à cela, j'ai laissé mon fils chez son père (nous étions en garde alternée), puis passage au tribunal pour qu'il ait la garde. Mon fils est au collège et ses relations avec sa belle-mère sont assez violentes, mon fils l'a frappée à plusieurs reprises. Chez moi il est dans l'opposition totale, frappe sa soeur, insultes, manque de respect. J'ai donc décidé de faire un break durant quelques temps puis je l'ai repris à deux reprises.

Aujourd'hui mon fils a essayé de planter sa belle mère avec un couteau à bout rond, son père me dit qu'il est détraqué depuis qu'il revient chez moi, mais quand j'avais un break, il me disait la même chose. Il m'a posé un ultimatum : soit je continue ma garde 1 week-end sur 2 mais sans coupure, soit je ne le prends plus définitivement. Sauf que, vu qu'il m'a toujours fait passer pour une mauvaise mère car je suis stricte, (chez moi il ne fait pas le quart de ce qu'il fait chez son père). Du coup, je lui ai posé un ultimatum aussi : sois je ne le prends plus et rien ne s'arrangera, soit on repasse devant le tribunal et je récupère la garde. Il n'est pas forcément de cette avis. Car il m'a tellement rabaissée auprès de son entourage, qu'il ne sera pas crédible. Bref il ne pense pas a mon fils.

Je précise que son père n'a jamais manquer de rien mais a toujours était laxiste, contrairement à moi. Je ne sais plus quoi faire. Je me dis que si je le garde 1 week-end sur 2,

ce sera de ma faute, et si je ne le prends pas, idem, ce sera aussi de ma faute si mon fils est détraqué. Bref que faire ? Avez vous des conseils, idées ? et la loi dans tous ça ? Quels sont les risques ?

Merci.

Par **Visiteur**, le 17/10/2017 à 20:18

Bsr

La loi ne peut pas grand chose pour vous en l'état actuel des choses et j'espère que ce ne sera jamais le cas.

En revanche, pour le bien de cet enfant, un suivi par un pédo-psy semble une voie à suivre.

Par **jos38**, le 17/10/2017 à 23:01

bonsoir. comme Pragma, je pense qu'il faut vous faire aider par un psy. visiblement votre fils est perturbé et non pas "détraqué". vos disputes au sujet de la garde n'arrangent rien au contraire, il souffre de cette situation. vous avez des centres de psychologie pour enfants dont les séances sont prises en charge par la sécu.

Par **Tisuisse**, le 18/10/2017 à 07:02

Bonjour,

Petite question : le père est-il remarié avec cette femme ? Et vous, étiez-vous marié avec le père et donc divorcée aujourd'hui ?

Ces 2 questions semblent anodines mais elles ont, dans l'esprit de votre fils, une importance capitale.

En attendant, votre fils a grandi, il n'est plus un bébé et il a besoin d'indépendance, d'un peu plus de liberté, il serait peut-être bon de lâcher un peu de lest sur certains points et de négocier ces points avec lui et lui mettant des limites et aussi des contre parties.

Vous pouvez aussi lui dire qu'il existe des centres pour accueillir des enfants comme lui mais qu'il devra se plier à la discipline de ces centres. A lui de voir, non ?

Le pédopsy. vous en dira plus car il est urgent d'en voir un.

Par **Zaza3250**, le 18/10/2017 à 10:05

Jos38, apparemment c'est prévu, mais d'après les sms, il attend de confirmer par un psy et

pédopsy que tout ce qui arrive viens de moi. Il me fais bien rire, lui qui a toujours clamer haut et fort, je gère mieux que toi, ce retrouve finalement dans une sale situation, mais vu qu'il est trop fière pour assumer ses erreurs, c'est forcément de ma faute.

Par **Zaza3250**, le **18/10/2017** à **10:21**

Bonjour,

Petite question : le père est-il remarié avec cette femme ? --pas remarié, mais c'est tout comme ils ont un enfant ensemble, elle est plusieurs fois partie du domicile, car elle ne supporter plus les excès de mon fils.

Et vous, étiez-vous marié avec le père et donc divorcée aujourd'hui ?

-Non nous n'étions pas marié. Mais mon fils n'a jamais supporter cette séparation, contrairement a sa soeur plus jeune.

Ces 2 questions semblent anodines mais elles ont, dans l'esprit de votre fils, une importance capitale.

En attendant, votre fils a grandi, il n'est plus un bébé et il a besoin d'indépendance, d'un peu plus de liberté, il serait peut-être bon de lâcher un peu de lest sur certains points et de négocier ces points avec lui et lui mettant des limites et aussi des contre parties.

-Je comprend tout a fais, sauf que chez moi il est le pacha, affaler sur le canapé avec les télécommandes et regarde des films, il ne participe pas aux sorties, me vide le frigo, guette tout mes faits et geste, vole des jouets ici pour les ramener chez son père, il joue a la poupée avec ma fille et la fille de mon conjoint, mais pas du tout a la console avec le fils de mon conjoint, il rigole pour rien, frappe sa soeur ou l'insulte, manque de respect a mon conjoint alors que c'est quelqu'un de très calme.....et j'en passe, j'ai beau avoir des discussions avec lui sur ce comportement, il s'en fiche, et quand j'en parle a son père, il me dit que ce qu'il fais n'est pas normal et que je doit réagir, sauf que quoi que je fasse, ca va encore me retomber dessus et je serais encore la mère indigne qui n'aime pas ses enfants.

Vous pouvez aussi lui dire qu'il existe des centres pour accueillir des enfants comme lui mais qu'il devra se plier à la discipline de ces centres. A lui de voir, non ?

- je lui avais parler de la pension quand il ne s'en sortais pas et il m'avais répondu que c'était hors de questions, sauf que maintenant que ca va trop loin et il y pense.

Le pédopsy. vous en dira plus car il est urgent d'en voir un.

- c'est prévu dans 1 mois d'après lui.

Je pense que réellement les problèmes ne vienne pas de mon fils, mais plutôt de son père, l'aliénation parentale, ca vous dit quelque chose?

En fait je pense que le gamin ne comprend pas que son père me rabaisse plus bas que terre, je suis une mère indigne, je n'aime pas mes enfants... et que au final il doit venir chez moi, rien n'est logique la dedans, et pour mon fils c'est pire. Hier quand je l'ai eu au téléphone j'ai compris qu'il m'enregistrer, c'est pas son premier coup d'essai, hier soir par texto, il m'a fais passer pour une menteuse, et la facon dont les phrases était écrite, encore une fois il peut s'en servir comme preuve, sauf que j'ai été plus maligne que lui, j'ai ré écrit ce qu'il m'avais dit

a l'oral. bref ca n'a ni queue ni tete, c'est affolant. je vais avoir mon fils au téléphone cette après-midi, je vais continuer a le prendre normalement, mais bien lui préciser que son père m'a demander de choisir, il est en age de savoir, parce que pour mon fils, son père est un dieux.

Par Tisuisse, le 18/10/2017 à 10:44

Mes questions n'étaient pas si anodines que ça. En effet, si l'affaire doit passer devant un juge, la compagne de votre ex-compagnon n'est pas la belle-mère de votre fils, elle n'est rien et n'est même pas investie d'une autorité parentale quelconque. Cette femme est, et reste, la compagne de son papa, rien d'autre. Votre fils peut penser qu'elle a volé son papa et, vous le dites bien, votre fils n'a pas supporté la séparation. Donc un pédopsy. me semble incontournable comme cela vous a été proposé précédemment.

Par jos38, le 18/10/2017 à 10:51

bonjour. cette guerre entre vous et le père n'arrange rien, quel qu'en soit le responsable. cela ne sert à rien de discuter avec votre fils car il est perdu entre 2 parents qui se jettent sa garde à la figure. le psy n'est pas là pour dire "c'est la faute de la mère ou du père". il est là pour vous aider, vous et votre fils, pas pour désigner un responsable. c'est prévu dans 1 mois d'après lui, donc vous n'êtes pas sure? prenez rendez-vous vous même

Par Zaza3250, le 18/10/2017 à 17:01

Ca y est j'ai eu mon fils au téléphone qui soutiens que le comportement qu'il a chez son père ne viens pas de moi, un soulagement. Ensuite il m'a proposé une garde alternée, je ne suis pas contre, je dois en discuté avec son père la semaine prochaine. Mais je doute que ca soit accepter par le juge étant donné qu'on avait déjà essayé. Bref je verrais bien. Je vous remercie tous pour vos conseils, et vous tiens au courant de la suite des événements.